



RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 00420

Numéro SIREN : 807 928 775

Nom ou dénomination : HOLDING BAGUE

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2014 sous le numéro de dépôt 2246



Jean-Paul LACOMBE
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
67 Route de Beziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

Tél. : 04.67.85.70.24- Fax : 04.67.85.26.20

**RAPPORT
DU
COMMISSAIRE
AUX
APPORTS**

Société concernée :

SCI JANA
20 Rue de la Jalinière
04160 Château Arnoux St Auban

Société bénéficiaire :

Société HOLDING BAGUE
1 Rue des Pénitents
04310 PEYRUIS

RCS Manosque

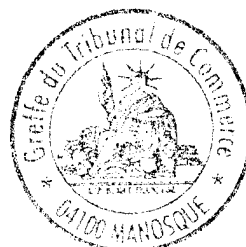
807 928 775

Greffes T.C. Manosque

Procès Verbal de liquidation

2246A

17 DEC. 2014



- Commissaire aux Comptes -
Inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier
67 Route de Beziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Siret : 413 581 646 00085 - APE : 6920Z



Jean-Paul LACOMBE
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
67 Route de Béziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. : 04.67.85.70.24- Fax : 04.67.85.26.20

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Madame, Monsieur

En exécution de la mission de Commissaire aux Apports qui nous a été confiée par les associés de la société SARL Holding Bague en date du 05 Décembre 2014 avec pour mission :

- d'apprécier la valeur des apports en nature qui doivent être réalisés au profit de votre société.
- d'établir un rapport de ces évaluations, constatations et avis.

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mission dans le présent rapport.

1- Exposé sur l'opération projetée :

1-1 Société concernée :

► SCI JANA

Société Civile au capital de 100 Euros immatriculée au RCS de Manosque sous le N° 508 639 325

Siège social : 20 Rue de la Jalinière 04160 Château Arnoux St Auban

Objet social : La gestion, administration, achat, échange de tous biens mobiliers et immobiliers bâtis ou non bâtis ; la possession de tous biens de toute nature, portefeuille boursier, l'emprunt de tous fonds nécessaire à la réalisation de cet objet.

1-2 Société bénéficiaire de l'apport :

► Société HOLDING BAGUE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 500 Euros immatriculée au RCS de Manosque sous le N° 807 928 775

Siège social : 1 Rue des Pénitents 04310 PEYRUIS

Objet social : l'activité de holding, prestations administratives, financières, juridique et comptable au profit de ses filiales ; le contrôle, la détention, la prise de participation ou d'intérêt dans toute société et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières.

1-3 But de l'opération :

L'opération consiste en l'apport de la pleine propriété de 98 parts sociales appartenant à Mr Bague Julien et Mme Ordonno Amandine épouse Bague qu'ils détiennent dans le capital de la SCI JANA à la Société HOLDING BAGUE.

Vos apports en nature seront rémunérés par la création de parts sociales nouvelles de cette société.

1-4 Propriété et jouissance :

La société bénéficiaire de l'apport deviendra propriétaire des titres et droits qui y sont attachés à compter du jour de la réalisation définitive de l'apport, après approbation de l'opération par les associés de la Société HOLDING BAGUE par la signature des statuts définitif de cette société.

La date de jouissance est fixée au 1 décembre 2014.

- Commissaire aux Comptes -
Inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier
67 Route de Béziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Siret : 413 581 646 00085 - APE : 6920Z

Membre d'une Association de Gestion Agrée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté



Jean-Paul LACOMBE
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
67 Route de Béziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. : 04.67.85.70.24- Fax : 04.67.85.26.20

.../...

1-5 Conditions de l'apport :

L'apport des dites parts sociales a lieu sous les conditions ordinaires et de droit en pareille matière, la Société HOLDING BAGUE en recevant la propriété et la jouissance à compter du jour de la signature des actes. Elle sera subrogée à compter du même jour dans tous les droits et obligations y attachées.

2- Description et évaluation des apports :

Cet apport a pour objectif, la création d'une structure holding patrimoniale ayant pour objet l'activité de holding avec des prestations de services ; des prises de participations dans toutes sociétés en fonction des opportunités économiques et la gestion de portefeuille-titre.

La méthode d'évaluation s'effectue à partir des éléments suivants :

La valorisation des titres de la société civile JANA a été réalisée sur la base de l'exercice clos le 31 décembre 2013 de la manière suivante :

La méthode retenue s'effectue sur la base de la rentabilité en prenant un rendement de 8% par rapport aux loyers encaissés, sous déduction d'une décote de 15% et du compte courant des associés.

Il a été retenu sur cette base une valorisation arrêtée à la somme de 294 000 € (deux cent quatre-vingt-quatorze mille euros) ; nette de tout passif, soit 3 000 euros pour chacune des parts apportées.

En conséquence, la valeur retenue pour les 98 parts sociales apportées de la société civile JANA a été arrêtée à **DEUX CENT QUATRE VINGT QUATORZE MILLE EUROS (294 000,00 €)**.

Les travaux que nous avons effectués nous amènent à penser que cette estimation est raisonnable, n'est pas remise en cause à ce jour, et qu'elle permet de valider et d'apprécier une valorisation arrêtée à 294 000 euros concernant l'apport en nature des 98 parts sociales vous appartenant de la société civile JANA.

3- Vérifications effectuées :

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la **Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes** pour vérifier la réalité des titres apportés et la valeur attribuée à ces apports qui doivent être apportés à la société civile HOLDING BAGUE:

- Nous avons tout d'abord vérifié qu'aucune interdiction particulière concernant Mr Julien Bague et Mme Amandine Ordonno épouse Bague, n'interdisait ces apports, condition indispensable à la réalisation de l'opération d'apport.
- Nous nous sommes assuré que la Société Civile JANA n'était pas en état de liquidation judiciaire.
- Nous avons pris connaissance de la lettre d'affirmation des dirigeants nous précisant qu'aucun événement ou fait important qui serait de nature à affecter, dans ses aspects les plus significatifs, l'évaluation des apports ne pouvant être remis en cause.
- Nous nous sommes assurés de la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels au 31.12.2013 établi par le Cabinet d'Expertise Comptable Audit Finance Expert, 1 Rue des Pénitents, 04310 PEYRUIS.
- Avant la rédaction du rapport final, nous nous sommes assuré qu'aucun élément déterminant et significatif ne pouvait modifier l'appréciation de l'opération et plus généralement de l'absence de faits ou d'événements susceptibles de remettre en cause la valeur de cet apport.

- Commissaire aux Comptes -
Inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier
67 Route de Béziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Siret : 413 581 646 00085 - APE : 6920Z

Membre d'une Association de Gestion Agrée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté



Jean-Paul LACOMBE
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
67 Route de Béziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. : 04.67.85.70.24- Fax : 04.67.85.26.20

.../...

4- Conclusion :

Après avoir effectué les diligences, que nous avons estimées nécessaires selon la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport décrit ci-dessus.

L'apport en nature n'est pas surévalué et est au moins égal à la valeur nominale des parts sociales à émettre de la société HOLDING BAGUE dont le siège social est 1 Rue des Pénitents 04310 PEYRUIS, bénéficiaire de votre apport en nature.

Nous vous précisons qu'à notre connaissance, il n'est stipulé aucun avantage particulier.

Fait à Saint Jean de Védas, le 08 Décembre 2014

Jean-Paul LACOMBE

Commissaire aux Apports

JEAN PAUL LACOMBE
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
67 Route de Béziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Tél. 04 67 85 70 24 - Fax : 04 67 85 26 20
E-mail : contact@sudexpert.fr

- Commissaire aux Comptes -
Inscrit près la Cour d'Appel de Montpellier
67 Route de Béziers
34430 SAINT JEAN DE VEDAS
Siret : 413 581 646 00085 - APE : 6920Z

Membre d'une Association de Gestion Agrée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté